

COMMUNE DE LARNAGE

Conseil municipal du 26 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept et le 26 octobre à 20H30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Delhome JC, Roudier R, Coldepin P, Belle JC, Reist-Picard J, Revol C

Mmes Prot MT, Girard P, Delhome V, Foucry-Gautier S, Buit C, Poulenard MT

Etaient excusés : Chirouze H a donné pouvoir à Osternaud M

Montagnon G a donné pouvoir à Prot MT

Secrétaire de séance : Roudier R

I-APPROBATION DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

1°-Correction erreur matérielle délibération n°027-2017

Le montant du lot 6 électricité est de 5778.49€HT plus l'option 2 alarme sécurité de 1410€HT.

2°-Vu les modifications du projet, le montant HT des travaux s'élève à 97000€, d'où une augmentation des honoraires de la maîtrise d'œuvre de 1313€.

3°-le conseil municipal autorise Mr Dumaine Olivier à travailler la parcelle B429 appartenant à la commune, un bail à ferme sera signé.

4°-Accord du conseil municipal pour que la commune de Ponsas fasse partie du syndicat « eaux de la veaune »

5°-Subvention exceptionnelle à l'association St André

Mr le Maire informe l'assemblée qu'au titre de l'accueil des demandeurs d'asile, la préfecture de la Drôme a accordé et versé à la commune de Larnage la somme de 7000€. Depuis le 19-12-2016, la famille Almareï réfugiés, venue de Syrie, est hébergée gratuitement à la maison st André propriété de l'association st André, les fluides sont aussi payés par l'association. Dans ce dossier la commune n'a engagé aucun frais, c'est pourquoi le conseil municipal à l'unanimité, décide de reverser cette somme à l'association st André.

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Rapport des commissions.

-local technique : les travaux vont démarrer début Novembre.

-Cantine : les effectifs ont augmenté par rapport à l'année dernière d'où la nécessité de mettre en place deux services.

Questions diverses

Pour la cérémonie du 11 novembre, rassemblement à 11h devant la mairie.

Le Maire
Max Osternaud

